

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1915-1916)

Heft: 150

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

limites. Rappelons à ce propos qu'à la précédente exposition organisée par nous à Zurich, tous les membres actifs de la Société qui avaient envoyé des œuvres y étaient au moins représentés par une.

Rappelons par la même occasion à tous nos collègues qui pourraient avoir des souvenirs se rapportant à la fondation ou à des faits importants de l'histoire de notre Société, qu'ils veuillent bien nous les communiquer en vue de notre jubilé, à moins qu'ils ne préfèrent rédiger leurs impressions pour le journal, ce dont nous leur serions également très reconnaissants.



Communication de la Société suisse des Beaux-Arts.



Le jury pour l'Exposition du Turnus du S. K. V. 1915 est composé comme suit :

M. Paul ULRICH, architecte, Zurich, président.

Burkhard MANGOLD, peintre, Bâle.

William RÖTHLISBERGER, peintre, Neuchâtel.

Délégués de la Commission fédérale des Beaux-Arts.

Ferd. HODLER, peintre, Genève.

Hans STURZENEGGER, peintre, Schaffhouse.

Franz ELMIGER, peintre, Ermensee.

Auguste HEER, sculpteur, Arlesheim.

Le jury se réunira le mardi 2 mars, au Kunsthause, à Zurich.

L'ouverture de l'Exposition est fixée au dimanche 7 mars.



Divers.



Beaux-Arts.

La commission fédérale des Beaux-Arts, réunie à Berne depuis lundi, a terminé ses travaux et achevé l'examen de l'avant-projet de révision du règlement fédéral sur l'emploi des subventions fédérales aux beaux-arts.

Une des réformes principales qu'on veut introduire par cette révision concerne le mode d'élection des commissions et jurys des beaux-arts; dans l'avant-projet du Conseil fédéral, l'élection des commissions et même celle des jurys est réservée exclusivement au Conseil fédéral, qui aurait liberté absolue dans le choix des membres à élire. Il ne serait donc plus tenu de choisir parmi une liste présentée par les artistes.

La commission fédérale des beaux-arts s'est prononcée contre ce principe. En tous pays, les jurys sont élus sur la base d'une liste de candidats ayant réuni la majorité des voix des artistes consultés.

Un autre point important du projet concerne l'achat d'œuvres d'art.

La Confédération y consacreraient annuellement une somme de 12,000 francs qu'elle mettrait à la disposition de deux sections (à tour de rôle) de la Société suisse des Beaux-Arts. Chacune de ces deux sections ferait les achats pour la somme qui lui serait attribuée en toute liberté.

Sur ce point encore, la commission fédérale des Beaux-Arts n'a pas été d'accord avec le projet.

(*Gazette de Lausanne.*)

— La Commission fédérale des Beaux-Arts a décerné en tout onze bourses, dont huit à des peintres et trois à des sculpteurs.

Exposition du Turnus.

L'exposition itinérante de la Société suisse des Beaux-Arts (turnus) a reçu 1232 offres dont le jury a choisi 456. Le jury était présenté par M. le colonel Ulrich, de Zurich. Il comprenait les peintres Mangold (Bâle), Röthlisberger (Neuchâtel), Hodler (Genève), Sturzengger (Schaffhouse), Ekminger (Ermensee) et le sculpteur Heer (Bâle). L'exposition sera ouverte le 7 mars à Zurich et ira ensuite à Schaffhouse, Biel, Coire et Bâle.



Bibliographie.



Schwyzerländli, Mundarten und Trachten in Lied und Bild. — Verlag des Lesezirkels Hottingen, Zürich 1915.

Le « Lesezirkel de Hottingen » n'aurait pas pu trouver de meilleur livre à publier en ce moment que ce recueil de poésies populaires suisses. Autant que les conférences et les manifestations les plus diverses faites pour rapprocher les Confédérés de langues différentes en un temps où l'on craint les discordes, ce livre d'un extérieur avenant et gai doit attirer notre attention. Les hommes qui le signent nous sont garants d'un choix excellent et de la documentation à l'abri de tout reproche.

La Suisse est là tout entière, représentée par une riche floraison de sa poésie rustique et populaire, en dialectes de toutes les contrées, allemands, romand, italiennes et romanches. Un lien ornemental et documentaire traverse cette collection et y met une unité complète; un lien composé de vingt-deux planches de costumes suisses reproduits d'après les *Costumes suisses en miniature dessinés d'après nature avec texte explicatif par F. Meyer.* (Publiés par H. F. LEUTHOLD, éditeur, à Zurich, 1835.) C'est une de ces charmantes collections de costumes que le commencement du dix-neuvième siècle a vu naître chez nous et que les collectionneurs s'arrachent de nos jours. L'idée était excellente et le résultat tout à fait réussi. Ces costumes, sous forme de petites scènes populaires fort naïves, sèment leurs notes de couleurs vives au milieu des chansons et servent à celles-ci d'introduction. L'illustration gagnerait souvent à être ainsi simplement suggestive au lieu d'être, comme cela est trop souvent le cas, servilement descriptive. Elle agit ainsi par association d'idées et ces figurines deviennent dans l'esprit du lecteur de petits personnages qui agissent au gré de son imagination.

Et ces personnages évoquent à leur tour leur ambiance, leurs intérieurs rustiques ou citadins dont les gravures de l'époque nous donnent le fidèle souvenir... et puis, les mille objets utiles ou futiles dont nos arrières-grand-pères et grand-mères s'entouraient et que nous déposons aujourd'hui pieusement dans nos vitrines... Il y a des chansons qui sont rudes comme les vieux meubles taillés et sculptés à grands coups de ciseau; il y en a qui sont graves comme les clochers de nos villages, il y en a qui sont douces comme des crépuscules d'automne, il y en a aussi qui sont fines et mièvres comme des bijoux de filigrane ou comme des dentelles, ou colorées comme de belles armoires peintes, ou naïves comme des poupées anciennes...

Mais toutes sont de chez nous et nous avons un plaisir particulier en ces heures graves à les trouver réunies dans ce cadre. Th. D.

